

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1370

Artikel: Le Nouvelliste et les beaux jours du dictateur
Autor: Meizoz, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Nouvelliste et les beaux jours du dictateur

On se souvient des années noires du Nouvelliste, qui encensait Pinochet, Franco et Lefèvre. Aujourd'hui, les «opinions libres» de Rembarre nous les rappellent.

ON SAIT QUE le quotidien valaisan *Le Nouvelliste*, sous la houlette d'André Luisier¹, soutenait pêle-mêle Pinochet, Le Pen et l'intégrisme catholique, autrement dit toutes les formes autoritaires de la pensée de droite la plus dure. On croyait ces temps révolus, ou du moins apaisés. Au cours des années 90, plusieurs plumes polémiques ont disparu des colonnes du «pain quotidien», comme on le dénomme là-bas, non sans ironie. Lors de l'affaire Pinochet, l'automne dernier, le journal n'a guère pris position, se contentant de donner des dépêches de l'ATS au sujet de la première décision de la Chambre des Lords. Au sein de l'unique quotidien du canton, on n'ignore pas que le Valais change, même si on semble le regretter, et on ne voudrait pas avoir l'air de perpétuer l'éloge vibrant de toute la vieilleries militaro-cléricale.

Comment déléguer les opinions insoutenables

Un détour est donc nécessaire pour pouvoir continuer à passer, par la bande, les idées les plus réactionnaires.

Oublié...

EXTRAIT DES *Loix consistoriales et matrimoniales*, publiées en 1768 à La Neuveville. Mariage, 2^e paragraphe: «Le mariage ne sera jamais permis qu'entre gens qui professent la Religion Réformée ou Luthérienne (N.B. La noble famille De Gléresse est ici exceptée). Si un bourgeois contrevient à cette loi, il sera privé de la bourgeoisie et du droit d'habiter dans cette Majorie; cette loi regarde aussi et à plus forte raison une femme qui épouserait un homme de religion différente...». Le reste du paragraphe fixe les conditions dans lesquelles les personnes obligées d'émigrer peuvent emporter leurs biens.

Il convient de se souvenir que le Souverain était Evêque de Bâle. *cfp*

D'une part, on délègue les opinions les plus extrêmes à des séries de «tribunes libres», triées sur le volet, et publiées à des moments décisifs, sous la caution de l'«opinion publique». Cette première stratégie, mise en lumière par des politologues dans un ouvrage sur la politique valaisanne (*Tribuns et Tribunes*, 1996), a été récemment confirmée dans le petit récit qu'Eric Felley, lui-même jeune journaliste au *NF* et peu complaisant envers la vieille garde, a consacré à la campagne électorale triomphante de Peter Bodenmann pour le Conseil d'État, en mars 1997: *Le Rouge et les Noirs* (1997). Cet opuscule constitue une fine analyse, à chaud, des mécanismes électoraux dans le canton.

Deuxième stratégie: afin de satisfaire le lectorat du jeune mouvement néo-conservateur ultra-catholique qui se plaint de la dérive centriste du *NF*, rameuter une plume d'acier, comme aux plus beaux jours de la guerre froide. Une plume à l'éloquence paternaliste, à l'argumentaire d'une limpidité d'eau bénite: celle du préfet d'Entremont, René Berthod alias Rembarre. Un enseignant à l'ancienne, probe, autoritaire, nostalgique. Rajoutez à cela: monarchiste, séduit par Le Pen, intégriste catho, fort peu féministe, anti-socialiste jusqu'au bout des ongles. Antisémite? Disons: sur ce thème, prudent.

Rembarre a repris du service au *NF* après une période de disgrâce, liée en partie à la ligne adoucie que le quotidien s'était momentanément choisie. Entre-temps, notre maître-censeur a réuni ses billets dans une petite collection ronchonnie de l'Age d'Homme, maison connue pour ses affinités non-conformistes, son amour irrépressible pour la grande Serbie ethniquement pure, sa haine de Jean Ziegler et de la social-démocratie (Voir mon article, «Un amour de Serbie» in *DP* 1249, et Yves Laplace, *L'Age d'Homme en Bosnie*, Lausanne, En Bas, 1996).

Et voilà que le 19 décembre dernier, Rembarre, seul contre tous, consacre une demi-page du *NF* à l'éloge de Pinochet: «Le Général Pinochet n'a rien à craindre de la vérité» suivi de «Du dictateur», *NF*, 19 décembre 1998. Je vous

fais grâce du contenu détaillé de la réhabilitation laudative du «dictateur», justifiant le coup d'état, minimisant les tortures avérées du régime, réduisant à «une bonne centaine» de morts, comme dans la plus pure tradition révisionniste, le nombre des victimes de la répression. Sachez-le donc: Pinochet a sauvé le Chili du communisme et nous devons l'en louer à jamais. Joli coup! Laissons au moins à Rembarre le mérite de dire tout haut ce que Margaret Thatcher semble penser tout bas...

La responsabilité du rédacteur

Ce qui est intolérable dans cette affaire, ce n'est pas tant cette voix clamant dans le désert, devenue en Valais celle d'un personnage pour revue de Carnaval². Non. L'effarant, c'est que le *NF* – c'est-à-dire ici son rédacteur, François Dayer – ait fait publier un tel texte. Non parce qu'il pense en tous points comme le préfet de fer, du moins je veux le croire, mais bien pour apaiser l'extrême-droite valaisanne.

Est-il besoin de rappeler quelques faits historiques, à propos de l'élection d'Allende et de son assassinat, à monsieur le Rédacteur? Est-il besoin de lui rappeler que la liberté d'expression derrière laquelle il se dissimule s'arrête là où commencent les faits?

À l'égard des milliers de torturés, d'exilés chiliens, à l'égard de tous ceux qui désirent un procès dans les règles de l'art, cette lâcheté et ce mépris de l'information constituent le pire des camouflés. Jérôme Meizoz

1. Voir ses mémoires, à lire entre les lignes: *Ma fortune contre une coupe*, Sion, chez M. H. Valette, 1998.

2. Ainsi dans la *Dzapate*, journal du Carnaval de Martigny-Bourg.

Références

Suzanne Chappaz (dir.), *Tribuns et Tribunes. Le discours politique en Valais*, Réunion des Musées cantonaux, Sion, 1996.

Eric Felley, *Le Rouge et les Noirs*, Monographic, Sierre, 1997